



*Cérémonie des traités de 2015*  
*Soixante-dix ans d'établissement de traités multilatéraux aux*  
*Nations Unies*

*Rapport journalier*  
*du*

mardi 29 septembre 2015

Aujourd'hui, neuf (9) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par sept (7) États représentés au **niveau ministériel**.

Au total, deux (2) acceptations, deux (2) adhésions, quatre (4) ratifications et une (1) signature, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

**Privilèges et immunités, relations diplomatiques et consulaires, etc**

- **Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (New York, 2 décembre 2004)**  
(Ratification par le Mexique)

**Commerce international et développement**

- **Accord portant création du Centre Sud (Genève, 1 septembre 1994)**  
(Adhésion par l'Argentine)

**Arbitrage commercial**

- **Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (New York, 10 décembre 2014)**  
(Signature par le Gabon)

**Environnement**

- **Amendement à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (Genève, 22 septembre 1995)**  
(Ratification par la Jamaïque)
- **Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (Nagoya, 29 octobre 2010)**  
(Adhésion par les Philippines)
- **Amendement de Doha au Protocole de Kyoto (Doha, 8 décembre 2012)**  
(Acceptation par le Bhoutan et le Panama)
- **Convention de Minamata sur le mercure (Kumamoto, 10 octobre 2013)**  
(Ratification par le Mexique et le Panama)

